## Quand les «voisins vigilants» s'allient aux forces de l'ordre

Las des cambriolages, des citoyens s'organisent par protocole pour informer la police des faits suspects.

ALIETTE DE BROQUA

SÉCURITÉ Myriam fait partie des habitants du lotissement des Blaquières à Châteaurenard, dans les Bouches-du-Rhône, qui, un jour, en ont eu marre : « J'ai été cambriolée et plusieurs de mes proches voisins également. Quand le maire nous a proposé de mettre en place le système des voisins vigilants, j'ai tout de suite été d'accord », explique la jeune femme qui est désormais estampillée « voisin vigilant référent ». « J'ai été élevée dans le principe "il faut bien que quelqu'un le fasse". Je donne beaucoup dans la vie asso-

## Nous avons besoin d'un sursaut citoyen pour retrouver les voix du bien vivre ensemble

JEAN-PAUL BONNETAIN, PRÉFET DE POLICE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ciative », ajoute-t-elle. Et, joignant la parole aux actes, elle tente de prévenir la police municipale quand elle constate qu'un des panneaux orange portant la mention « Protection citoyenne » avec le dessin d'un œil grand ouvert et la précision : « en liaison immédiate avec la gendarmerie et la police nationale », fraichement installé dans une des rues de son lotissement, vient de disparaître.



Des voisins vigilants discutent, en octobre 2009, avec des représentants des forces de l'ordre de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes).

Le maire du village tout proche d'Avignon, le député UMP Bernard Reynès, a signé mardi un « protocole de participation citoyenne » avec le préfet de police des Bouches-du-Rhône et le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale, une première dans le département. « La population en a ras le bol. Elle subit une recrudescence des cambriolages qui sont ressentis comme des viols », commente Bernard Reynès, qui rappelle qu'il ne faut que sept minutes pour réaliser un cambriolage et que les délinquants ont mis au point leurs techniques avec des équipes qui effectuent les repérages et d'autres qui procèdent ensuite en mode commandos. Ainsi, au cours des six premiers mois de l'année, il y a eu 93 cambriolages à Châteaurenard qui compte 15 000 habitants,

contre 83 au premier semestre 2012 et 76 au premier semestre 2011.

Face à ce fléau, il n'y a pas d'autre outil pour faire de la prévention à part ces protocoles de protection citoyenne. « J'ai été frappé quand un habitant constatant que quelques jeunes se promenant dans son quartier avec des gants, à une heure où ils auraient dû être en classe, a appelé la gendarmerie et que cela a permis de démanteler un réseau de cambriolage, raconte Bernard Reynès. Les gendarmes manquent d'informations. Il faut donc favoriser une remontée des informations, sans transformer les citoyens en délataures su

Douze habitants du lotissement particulièrement ciblé par les cambrioleurs, dont Myriam, se sont portés volontaires pour servir de vigles citoyennes et signa-

merie des faits suspects. Si cette expérimentation de « coproduction » de la sécurité est concluante, elle sera étendue à d'autres quartiers. « Nous avons besoin d'un sursaut citoven pour retrouver les voix du bien vivre ensemble », souligne Jean-Paul Bonnetain, le préfet de police des Bouches-du-Rhône, qui refuse la critique de certains considérant qu'il s'agit de délation. Il s'apprête d'ailleurs à signer une dizaine d'autres protocoles dans le département en incitant les groupements de voisins vigilants spontanés (voir ci-dessous) à formaliser leurs relations avec les autorités en signant ces protocoles visés par le procureur et le préfet. L'objectif est évidemment d'éviter les dérives comme la constitution de milices privées.

ler à la police municipale ou à la gendar-

## Un site regroupant 20 000 habitants

« C'est ma tante, une Franco-Américaine, qui a importé des États-Unis le concept anglo-saxon de neighborhood watch quand elle s'est installée à Saint-Paul-de-Vence ». explique Thierry Chicha, cofondateur du site www.voisinsvigilants.org. Ce dernier a d'abord été lui aussi un voisin vigilant dans son quartier près de Marseille avant de créer son site il y a deux ans avec un ami informaticien. « On avait un problème de communication à l'Intérieur de la communauté. Le système de chaîne de numéros de téléphone était trop long, pas assez réactif. Alors on a mis en place cette plate-forme : des qu'un message est posté par n'importe quel voisin, il est envoyé à tous et même à la police si celle-ci adhère à notre plote-forme », précise Chicha. Le site a, depuis, été ouvert aux autres communautés le désirant et c'est un succès. Il en regroupe aujourd'hui 2000, représentant 20 000 habitants, soit une grande partie des groupes de volsins vigilants existants, avance Chicha. Pour le créateur du site, « l'objectif n'est pas forcément que la police soit membre de ces communautés. Certaines fonctionnent très bien sans cette relation qui n'est pas nécessaire pour vider les boites aux lettres quand le propriétaire est absent, surveiller les maisons des voisins ou les allers et venues suspectes. Mais quand ils constatent un flagrant délit, évidemment, ils préviennent la police! » Ce sont ces communautés que le ministère de l'Intérieur veut encadrer en les incitant à se structurer et à signer des protocoles de participation citoyenne comme à Châteaurenard.